



Rapport Annuel – BSO MULTIGESTION
au 29 décembre 2023

BSO MULTIGESTION
FR0010506071

NATURE

TYPE

SOCIETE DE GESTION

DELEGATION DE GESTION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

FIA

FCP

SAINT OLIVE GESTION

SAINT OLIVE ET CIE

FIDELIANCE RHONE

ALPES

VALEUR LIQUIDATIVE AU 29/12/2023

163,13€

NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION AU 29/12/2023

101 908

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits

PRODUIT**BSO MULTIGESTION**

Code ISIN: FR0010506071
Fonds Commun de Placement

Société de gestion: SAINT OLIVE GESTION, titulaire de l'agrément n°GP-05000016 délivré par l'AMF

Site internet: www.banquesaintolive.com

Autorité chargée du contrôle de la société de gestion : Autorité des Marchés Financiers (AMF) - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

Date de production de ce document: 02/11/2023

AVERTISSEMENT : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT**TYPE**

Type : FIA

Durée : FCP créé le 21/09/2005, pour une durée initiale de 99 ans

Classification AMF : Actions internationales

OBJECTIF

L'objectif est de maximiser la performance sur la durée de placement recommandée de cinq ans.

L'indicateur de référence est l'indice MSCI World, dividendes nets réinvestis. Il faut cependant noter que la gestion du FCP n'étant pas indicielle, la performance du FCP pourra, le cas échéant, s'écarter sensiblement de cet indicateur de référence.

La société de gestion met en œuvre une gestion discrétionnaire.

Dans le processus de gestion, un scénario d'allocation géographique sera déterminé en fonction de différentes analyses. Ces analyses porteront principalement sur le contexte macroéconomique et sur le niveau de valorisation des différents marchés d'actions.

La part des OPC actions pourra atteindre 100% de l'actif du fonds, avec une exposition minimum de 60%, les 40% restants étant investis en OPC monétaires ou OPC diversifiés dans la limite de 10%.

Aucun investissement direct en actions ne sera réalisé.

Le fonds n'intervient pas sur les marchés d'instruments financiers dérivés.

Le FIA a opté pour la capitalisation des revenus (actions de capitalisation).

Zone d'investissement : les OPC actions utilisés peuvent être investis sur toutes zones géographiques tous styles de gestion ou secteurs. La pondération des supports d'investissement spécialisés sur les actions de pays émergents n'excèdera pas 30% de l'actif du fonds.

Les modalités de souscription et de rachat de parts sont détaillées dans la prospectus et au paragraphe "Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée" ci-après.

INVESTISSEURS VISES

Ce FCP s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER**INDICATEUR SYNTHETIQUE DE RISQUE**

L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée de 5 ans minimum. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) est établi à partir de données reconstituées à l'aide d'indices de référence appropriés lorsque les données historiques ne sont pas disponibles pour la période complète de placement recommandée, ou à partir de données historiques du produit observées sur la durée de placement recommandée.

Les risques et la performance du produit sont notamment liés aux fluctuations des marchés financiers, des taux d'intérêt et de l'évolution de l'économie sur des cycles longs. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BSO MULTIGESTION.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période minimum de détention recommandée en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 Euros. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des illustrations basées sur la pire, médiane et meilleure performance de ce Fonds au cours des 5 dernières années pour les scénarios intermédiaire et favorable et des 10 dernières années pour le scénario défavorable. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement de : 10 000 Euros		1 an	5 ans Période de détention recommandée
Scenario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	5 200 €	3 660 €
	Rendement annuel moyen	-48%	-18%
Scenario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 030 €	9 440 €
	Rendement annuel moyen	-30%	-1%
Scenario intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 310 €	12 380 €
	Rendement annuel moyen	3%	4%
Scenario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 310 €	14 890 €
	Rendement annuel moyen	33%	8%

Lorsque les données historiques ne sont pas disponibles sur une durée suffisante, les scénarios sont établis à partir des performances passées d'indices de référence. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez le produit.

Les chiffres indiqués sont calculés net de tous les coûts mentionnés à la rubrique « que va me coûter cet investissement ? ». Ils ne prennent pas forcément en compte tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur ni votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI SAINT OLIVE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs et passifs du Fonds sont séparés de ceux des autres structures gérées et de ceux de la Société de gestion et il n'existe aucune responsabilité croisée entre eux. Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de la Société de gestion ou de l'un de ses prestataires de services délégués. Par conséquent, un défaut de la Société de Gestion n'aurait pas d'impact sur l'actif du Fonds, dont la conservation est assurée par son dépositaire.

L'investissement dans le Fonds ne fait pas l'objet d'une couverture de risque et n'est pas garanti en capital.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Les coûts ont une incidence sur le rendement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés pour deux périodes de détention différentes et incluent les coûts de sortie anticipée potentiels.

Nous avons supposé:

- que pour le scénario à 1 an, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %),
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,
- que 10 000 EUR sont investis.

COÛT AU FIL DU TEMPS

Il est possible que la personne qui vous vend cette option d'investissement ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

INVESTISSEMENT DE 10 000€

Scénarios si vous sortez après :	0	5 ans *
Coûts totaux maximum	698 €	2 677 €
Incidence sur le rendement par an **	6,98%	4,05%

* La période de détention recommandée correspond à 5 ans

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée,
- la signification des différentes catégories de coûts.

Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds.

Incidence sur le rendement par an				
Coût ponctuels	Coûts d'entrée	3,00%	300 €	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	1,00%	100 €	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement.
Coût récurrents	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00%	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque le fonds arbitre des instruments financiers. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.
	Autres couts récurrents	2,94%	294 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0,00%	0 €	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Commission d'intéressement	0,00%	0 €	L'incidence des commissions d'intéressement.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La période de détention recommandée est de 5 ans. Elle est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme. Vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré par le dépositaire avant 12h20 (heure de Paris). Les ordres sont pris en compte à cours inconnu : les ordres sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J) et publiée en J+1 ouvré. La valeur liquidative est établie quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux ou des jours de fermeture de la Bourse de Paris conformément au calendrier officiel d'Euronext. Dans ce cas, la valeur liquidative est établie le jour ouvré suivant. .

Les modalités de sortie sont indiquées dans la note d'information disponible sur le site internet de la Société de Gestion: <https://www.banquesaintolive.com>

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'interlocuteur habituel du souscripteur est à sa disposition.

Si une réponse satisfaisante n'a pas pu lui être apportée, il peut adresser sa demande :

- par courrier à l'adresse suivante : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Duguesclin 69458 Lyon CEDEX 06

- par email à l'adresse suivant : lyon@bsosoc.com.

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Dépositaire : BANQUE SAINT OLIVE.

Le prospectus, le DIC, les rapports annuels et semestriels sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Duguesclin 69458 Lyon CEDEX 06 ou à l'adresse électronique suivante : lyon@bsosoc.com.

La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET DE MARCHE

Les marchés ont continué sur leur lancée positive en début d'année jusqu'aux premiers jours de mars.

Les données macro-économiques toujours favorables et la réouverture de la Chine ont en effet permis de réviser à la hausse les prévisions de croissance, décalant au 2ème semestre au moins les craintes de récession. Du côté des entreprises, les publications de résultats et les anticipations pour 2023 sont de façon générale nettement supérieures aux attentes, ce qui a particulièrement soutenu les secteurs industriels (constructeurs et équipementiers automobiles, équipement électrique, défense et aéronautique), la construction, les banques, la technologie et la consommation (luxe, hôtellerie, compagnies aériennes).

Néanmoins, la baisse de l'inflation est devenue moins marquée à partir de février. En effet, le marché du travail américain restait très tendu (baisse des demandes hebdomadaires d'allocations de chômage) et les salaires, ainsi que les prix de l'alimentation et des services, continuaient leur progression à un rythme soutenu sur tous les continents.

Cela a entraîné un discours à nouveau plus « hawkish » des banques centrales qui a fait repartir les taux des emprunts d'Etat à la hausse (70 à 80 points de base sur le taux à 10 ans des principaux Etats occidentaux sur le mois de février). Le taux à 2 ans américain a par ailleurs dépassé le dernier plus haut atteint à 5% en 2007 ce qui a ravivé le parallélisme avec la dernière crise financière.

La faillite de la Silicon Valley Bank, de Silvergate et de la Signature Bank début mars a accentué le phénomène, amenant un repli boursier de 4 à 5% supplémentaire. Les indices boursiers américains ont corrigé significativement pour revenir proches de leur niveau de début d'année, tandis que les indices européens maintenaient une avance de 5 à 7 % en moyenne. L'intervention des autorités américaines pour enrayer immédiatement toute contagion à d'autres établissements ou d'autres secteurs a permis un rebond des marchés dans un premier temps, mais ceux-ci n'ont pas résisté à une nouvelle alerte venant de Crédit Suisse.

Celui-ci est en effet dans le collimateur de la SEC et de ses auditeurs depuis plusieurs mois concernant la publication de certains éléments de ses comptes. En outre, la Banque Nationale Saoudienne, qui est actionnaire à près de 10% et a participé à la dernière recapitalisation, a indiqué qu'elle n'irait pas au-delà quand la forte baisse du secteur a entraîné des ventes paniques des actions et obligations du groupe helvète. Ceci est venu s'ajouter aux sorties des dépôts de clients et aux rachats des fonds gérés par le groupe observés depuis plusieurs semaines.

D'énormes injections de liquidités de la BNS et l'annonce d'une fusion avec UBS ont finalement calmé le jeu.

La Banque Centrale Européenne a remonté ensuite comme prévu ses taux de 50 points de base, ce qui semblait indiquer qu'elle ne voyait pas la nécessité de retarder la mise en œuvre de sa politique visant, comme celle des autres banques centrales, à ralentir la croissance de la masse monétaire dans un contexte d'inflation toujours très supérieure aux objectifs.

Mais les discours des banques centrales sont devenus plus « souples ». Les indices actions ont d'ailleurs repris fin mars leur tendance haussière, les révisions à la baisse des prévisions demeurant limitées pour l'instant. A noter que l'écart OAT-Bund sur les taux à 10 ans s'est à peine élargi à 55 points de base après le fiasco de la réforme des retraites et l'instabilité gouvernementale française qui en résulte, ce qui est plutôt rassurant.

Néanmoins, ces événements démontraient une nouvelle fois que la réduction de la liquidité prend toujours à contrepied les institutions financières qui n'ont pas bien anticipé ce retournement et conservé des prises de risques excessives: baisse du marché obligataire pour la SVB qui y avait investi les liquidités déposées par les entreprises de la technologie californienne et qui a dû revendre ses placements à pertes quand celles-ci ont commencé à retirer des liquidités, crise de confiance pour le Crédit Suisse entraînant un classique « bank run ».

Avril a été un mois de consolidation après les soubresauts de mars, avec des tendances légèrement différentes entre les Etats-Unis et l'Europe. Les indices actions américains plafonnaient, voire s'effritaient sur le mois alors que les signaux de ralentissement se multipliaient en gagnant peu à peu les services. En Europe, la croissance restait atone sans infléchissement majeur et les indices actions ont réalisé de nouveaux records avant quelques prises de profit en fin de mois. Les publications de sociétés y sont globalement meilleures, avec peu de déceptions ou de révisions à la baisse. La consommation et notamment le luxe continuent d'afficher une croissance presque insolente.

L'inflation restait stable après sa décrue précédente, ce qui explique une légère tension sur les taux longs européens (15 à 20 points de base sur le 10 ans) alors qu'aux Etats-Unis, on observe plutôt une stabilité. Les spreads de crédit sont également restés stables sur le mois.

Le mois de mai a vu la correction se prolonger en Europe et en particulier en France.

Les taux d'intérêt se sont tendus plus franchement dans un contexte de négociations sur le plafond de la dette américaine sauvées de justesse et de dégradation de la note de la France notamment. Les statistiques macro-économiques ne dénotant

toujours pas de ralentissement majeur ont également maintenu les marchés dans l'attente de possibles nouveaux « tours de vis » monétaires.

Le marché actions américain a cependant bien tenu, plutôt focalisé sur la bonne résistance de l'activité (S&P 500 inchangé sur le mois et Nasdaq en hausse de 5%) tandis que les indices européens baissaient de 2 à 3% (5% environ sur le CAC 40), sans doute également freinés par l'escalade des affrontements entre la Russie et l'Ukraine et un environnement politique et social généralement assez délétère.

Les marchés actions ont été de nouveau résilients en juin, faisant fi des incertitudes géopolitiques et de l'instabilité sociale. Les données macro-économiques continuent à être meilleures que prévu sur le front de la croissance (PIB américain qui devrait finalement être proche de +2% au 2ème trimestre) tandis que les chiffres d'inflation continuent à refluer, quoi que de façon insuffisante pour les banques centrales. Les marchés ont donc intégré l'hypothèse de taux directeurs qui ne baisseront pas prochainement, voire pourraient encore être accrus un peu cet été notamment en Europe, mais les taux d'intérêt obligataires restent dans une fourchette de variation modérée, sans dépasser leurs plus hauts.

Les indices actions sont remontés de façon très nette, retrouvant leur niveau d'il y a un an aux Etats-Unis, à moins de 10% de leurs records historiques, et tutoyant les records de mars dernier en Europe. L'activité des entreprises est en effet soutenue, en particulier tous les segments liés à la consommation en Asie et aux Etats-Unis et les perspectives de marges restent pour l'instant favorables.

Si le mois de juillet est apparu peu estival pour certains, avec une activité soutenue en matière de publications et un soleil plutôt rare au Nord de l'Europe, les marchés sont restés au beau fixe.

Les indicateurs économiques ont été largement favorables. Le PIB américain a largement dépassé les prévisions à +2.5% sur un an à la fin du 2ème trimestre, et son homologue de la zone euro était légèrement au-dessus également à +0.6% pour la même période. A l'inverse, celui de la Chine était plutôt inférieur au consensus à +6.3% tout de même.

En outre, les chiffres d'inflation continuent à s'assagir : 3% annualisé en juin aux Etats-Unis, 5.5% en zone euro et 0% en Chine.

La Réserve Fédérale et la BCE ont remonté comme prévu leurs taux directeurs de 0.25%, ce qui a contribué comme les chiffres rassurants de l'inflation à une détente des taux d'intérêt longs, les investisseurs anticipant une fin du processus prochaine en zone euro, sinon déjà atteinte aux Etats-Unis.

Les résultats d'entreprises ont été excellents (en moyenne de l'ordre de 5% supérieurs aux attentes tant aux Etats-Unis qu'en Europe), ce qui a entraîné des révisions à la hausse des prévisions et de nouvelles hausses des indices boursiers qui terminent le mois globalement au plus haut de l'année.

Néanmoins ces dernières semaines, les marchés ont commencé à entrevoir les incertitudes de la rentrée.

Les statistiques économiques font en effet toujours osciller entre crainte de ralentissement plus marqué, du fait notamment de l'immobilier qui faiblit partout et reste particulièrement problématique en Chine, et inflation qui ne baisse pas autant qu'attendu, avec un marché de l'emploi américain encore soutenu et des tensions toujours présentes en Europe notamment. Le sommet de Jacksonville n'a pas donné d'éclairage nouveau, le Président de la Réserve Fédérale se prononçant toujours pour une politique monétaire qui s'adaptera aux données économiques.

Si les taux longs ont terminé le mois d'août en légère détente, les spreads s'inscrivent en hausse modérée et les indices actions se sont effrités de 1 à 4% selon le cas. Le momentum des bénéfices s'est nettement retourné après les publications du 2ème semestre 2023, avec des discours des sociétés souvent plus prudents pour la fin de l'année notamment pour les métaux, la construction et certains segments de la consommation.

Les banques centrales ont fait pencher la balance du côté négatif en septembre. Leurs décisions (hausse pour la BCE, pause pour la Réserve Fédérale), opposées et inverses à la majorité des attentes, ont surtout été accompagnées de commentaires repoussant les perspectives de baisse des taux d'intérêt, voire laissant attendre de nouvelles hausses, aux Etats-Unis notamment. Alors que les négociations sur le plafond de la dette américaine se compliquaient par ailleurs, les taux longs ont repris leur hausse, terminant le mois à près de 4.6% sur le 10 ans US et 3.4% sur le 10 ans euro, soit environ 50 points de base de plus qu'au 1er septembre.

Bien que les signes de « soft-landing » se concrétisent et que les publications de sociétés restent solides dans l'ensemble, les marchés actions ont également décalé de 2 à 5%, en particulier les valeurs à multiple élevé.

Les marchés ont poursuivi leur baisse en octobre sous l'effet de plusieurs facteurs : situation explosive au Moyen-Orient, enlisement en Ukraine, chiffres d'emploi et d'inflation encore trop élevés aux Etats-Unis par rapport aux objectifs, publications inférieures aux attentes des sociétés, minoritaires mais à l'effet spectaculaire... Même les pauses annoncées par les banques centrales ont été interprétées négativement par la plupart des intervenants, qui n'attendent plus d'assouplissement dans les prochains mois.

Les taux des emprunts d'Etat à 10 ans sont donc encore montés de 50 points de base un peu sur toutes les zones géographiques, tout comme les spreads de crédit crossover 3-5 ans, et les indices actions ont corrigé de 3 à 5 %. Des chiffres rassurants sur la croissance chinoise et des statistiques américaines moins soutenues en fin de mois ont néanmoins permis une stabilisation.

Les anticipations de marché se sont totalement retournées en novembre, à la faveur de chiffres d'inflation toujours en baisse permettant d'évoquer la fin du resserrement du cycle monétaire.

Les taux longs se sont donc considérablement détendus (plus de 60 points de base sur le 10 ans des principaux Etats occidentaux sur le mois). Le crédit s'est aussi significativement resserré (90 points de base sur l'ITRAXX Crossover) et les indices actions ont rebondi de 6 à 9%, soit une des meilleures performances mensuelles historiquement.

Pour la fin d'année 2023, les signes de ralentissement économique se multiplient encore aux Etats-Unis et les prévisions de croissance des bénéfices continuent à se tasser, mais les statistiques chinoises et les mesures du gouvernement pour stabiliser la crise immobilière sont plutôt rassurantes. Il n'en reste pas moins que les politiques budgétaires et monétaires restent encore assez laxistes et que le niveau de la dette américaine ou française par exemple pourrait à l'avenir créer de nouveaux soubresauts.

La confirmation du cycle de désinflation a cependant entraîné un nouveau mois de records boursiers en décembre.

Alors que la consommation des ménages, tout en donnant de clairs signes de ralentissement pour 2025, tenait toujours relativement bien, notamment aux Etats-Unis, les indices de prix ont continué à baisser. Ceci a permis une poursuite des anticipations de baisses de taux, non démenties par les discours des banques centrales. Pas moins de 6 baisses étaient attendues par le consensus des marchés en fin d'année par la Réserve Fédérale en 2024-2025, tandis que la BCE est supposée attendre le printemps pour démarrer son inversion de tendance sur les taux directeurs.

Les taux d'intérêt à long terme ont donc pour suivi leur descente sur le mois, de 30 points de base pour le 10 ans américain, qui termine l'année autour de 3.9% contre 5% mi-octobre, 50 points de base pour le 10 ans français soit 2.55% contre 3.55% mi-octobre, tout comme les spreads des obligations d'entreprise (55 points de base après plus de 80 en novembre).

Faisant fi des risques géopolitiques et de ceux qui pèsent sur les marges des entreprises, les indices boursiers terminent l'année en forte hausse (S&P 500 +24.23% ; Nasdaq +43.42% ; CAC 40 +16.52% ; DAX 30 +20.31%), ce qui prend en compte déjà beaucoup de bonnes nouvelles potentielles.

POLITIQUE DE GESTION

BSO MULTIGESTION termine l'année en hausse de +13.66 % Son indice de référence le MSCI WORLD en Euro termine à +17.88 %. Les marchés actions sont montés dans un environnement de hausse des taux courts, avec une croissance économique des pays développés – certes ralentie – mais toujours positive. En fait, ils ont anticipé 2024 et une probable baisse des taux.

En France, les positions sont restées stables et ont bénéficié de la hausse du CAC 40. AXA FRANCE OPPORTUNITES l'a dépassé à +17.51 % mais MANDARINE OPPORTUNITES a sous-performé avec +10.79 %.

Les fonds d'actions européennes ont eu des performances globalement en ligne avec les indices, à part AXA WF FRAMLINGTON SUSTAINABLE EUROPE (+12.17 % seulement). Quant à MANDARINE EUROPE MICROCAP, ce fonds a subi la désaffection des investisseurs pour les petites capitalisations une troisième année d'affilée. Durant le second semestre, nous avons allégé la Sicav AXA WF FRAMLINGTON SUSTAINABLE EUROPE. L'exposition en valeurs européennes est globalement restée stable à 28.23 %.

Aux Etats-Unis les indices ont fortement progressé de +13.70 % pour le Dow Jones, de +24.23 % pour le S&P 500 et de +43.42 % pour le NASDAQ. La pondération de la partie actions américaines a augmenté de 2.5 % pour finir l'année à 44.74 %, encore largement en-deçà de son indice de référence (70 %). Durant ce semestre, nous avons allégé COMGEST GROWTH AMERICA, FIDELITY AMERICA et MORGAN STANLEY US CORE EQUITY, non pas pour réduire la part actions américaines, mais pour accompagner la forte hausse du marché américain et pour faire des liquidités.

Le poids de la zone d'actions émergente a légèrement diminué sur l'année 2023 à 5.46 %. Les Sicav FIDELITY SUSTAINABLE ASIA EQ et JP MORGAN ASIA PACIFIC ont été allégées.

La trésorerie a baissé à 2.16 % de l'actif du fonds.

En 2024 se posera la question de l'ampleur de la baisse des taux des banques centrales et du ralentissement économique des pays sur lesquels nous sommes investis. Nous essaierons de capter la première évolution et de ne pas trop subir la deuxième. La part de BSO MULTIGESTION termine l'année à 163.13 € avec un actif de 15 millions €.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

Les 5 principaux mouvements dans la composition du portefeuille sont les suivants :

Instrument financier	Acquisitions
MORGAN STANLEY INVESTMENT FUNDS - US CORE EQUITY F	241 355,93 €
AWF FRAML.AM.F3DEC	238 070,00 €
COMGEST GROWTH AMERICA EUR Z ACC	147 963,00 €
FIDELITY FUNDS - AMERICAN GROWTH FUND Y-ACC-USD	146 276,35 €
COMGEST GROWTH AMERICA EUR Z ACC	108 756,00 €

Instrument financier	Cessions
SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND US LARGE CAP	- 484 339,64 €
ODDO BHF AVENIR EUROPE CI-EUR	- 302 970,71 €
JPMORGAN FUNDS - US GROWTH FUND C (ACC) - USD	- 221 593,31 €
AXA FRANCE OPPORTUNITÉS C	- 106 549,60 €
CPR MONÉTAIRE ISR I	- 104 814,65 €

Au total, la société de gestion a effectué les mouvements suivants :

- Acquisition : 984 013,68 €
- Cessions : - 2 715 043,03 €

RISQUE GLOBAL

Conformément au prospectus du FIA, la méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode du calcul de l'engagement.

EFFET DE LEVIER

La société de gestion évalue l'effet de levier du FIA lequel est exprimé sous la forme d'un ratio entre l'exposition de ce fonds et sa valeur nette d'inventaire.

L'exposition du FIA est calculée par la société de gestion selon les méthodes suivantes :

- La méthode brute qui correspond à la somme des valeurs absolues de toutes les positions intégrant la valeur convertie des instruments dérivés et en excluant notamment la valeur de la trésorerie et les équivalents de trésorerie.
- La méthode de l'engagement qui correspond à la somme des valeurs absolues de toutes les positions, corrigée de la valeur convertie de instruments dérivés en considérant les positions de couverture ou d'exposition.

L'effet de levier par la méthode brute est de 99,72 %.

L'effet de levier par la méthode de l'engagement est de 100,00 %.

MODIFICATION DE L'ENVIRONNEMENT

Le FIA n'a connu aucune modification au cours de l'année 2023.

GESTION DES LIQUIDITES

Au cours de la période, la société de gestion s'est assurée de la cohérence de la stratégie d'investissement du FIA avec sa liquidité en organisant régulièrement des stress-tests sur l'actif et le passif du fonds.

Les résultats de stress-tests sont liés aux conditions de marché passées et ne constituent pas une garantie face aux conditions de marché futures. A ce jour, aucun actif du fonds ne fait l'objet d'un traitement spécial du fait de sa nature non liquide.

Pour évaluer le risque de liquidité de l'actif, la société de gestion utilise en conditions normales et stressées les scénarios suivants :

- Poids de l'actif net liquidable en 1 jour ou moins ;
- Poids de l'actif net liquidable en 7 jours au moins ;
- Poids de l'actif net liquidable en 30 jours au moins ;
- Poids de l'actif net liquidable en plus de 30 jours.

Au 29 décembre 2023, il a été obtenu les résultats suivants :

Horizon de liquidité	Poids de l'AN liquidable en ≤1	0%	Conditions normales	2,18%	Ok
Horizon de liquidité	Poids de l'AN liquidable en ≤7	80%	Conditions normales	100,01%	Ok
Horizon de liquidité	Poids de l'AN liquidable en ≤30	95%	Conditions normales	100,01%	Ok
Horizon de liquidité	Poids de l'AN liquidable en >30	5%	Conditions normales	0%	Ok
Horizon de liquidité	Poids de l'AN liquidable en ≤1	0%	Conditions exceptionnelles	2,18%	Ok
Horizon de liquidité	Poids de l'AN liquidable en ≤7	40%	Conditions exceptionnelles	100,01%	Ok
Horizon de liquidité	Poids de l'AN liquidable en ≤30	50%	Conditions exceptionnelles	100,01%	Ok
Horizon de liquidité	Poids de l'AN liquidable en >30	10%	Conditions exceptionnelles	0%	Ok

Pour évaluer le risque de liquidité du passif, la société de gestion utilise les scénarios de rachats globaux suivants :

- Nombre de jours pour honorer 10% de rachats ;
- Nombre de jours pour honorer 25% de rachats ;
- Nombre de jours pour honorer 50% de rachats.

Au 29 décembre 2023, il a été obtenu les résultats suivants :

Hypothèses de Rachats globaux	Nombre de jours pour honorer 10% de rachats	3 j	Conditions normales	2j	Ok
Hypothèses de Rachats globaux	Nombre de jours pour honorer 25% de rachats	5 j	Conditions normales	2j	Ok
Hypothèses de Rachats globaux	Nombre de jours pour honorer 50% de rachats	7 j	Conditions normales	2j	Ok

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Conformément au règlement général de l'AMF, la société de gestion a établi une « Politique de vote ».

Les décisions concernant le FIA sont prises par la société de gestion dans l'intérêt des porteurs de parts. Le FIA étant une copropriété de valeurs mobilières, aucun droit de vote n'est attaché aux parts détenues.

Pour l'année 2023, il n'y a pas eu à relever de situation de conflits d'intérêts lors de l'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC que gère la société de gestion.

Le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote peut être transmis sur simple demande ou consulté au siège social de la société de gestion depuis le 1^{er} mai 2024.

INFORMATIONS RELATIVES A LA SOCIETE DE GESTION**AUDIT EXTERNES**

Au cours de l'exercice écoulé, les Commissaires aux comptes de la société de gestion et de l'OPC n'ont pas émis de « management letter » faisant état de recommandations à la direction de la société de gestion.

SYSTEMES OPERANTS

Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de changement majeur de système opérant.

CONTROLE DES OPERATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu d'incident opérationnel significatif donnant lieu à une indemnisation de l'OPC.

SUIVI DES RECLAMATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, la société de gestion n'a reçu aucune réclamation concernant l'OPC.

RAPPORT DE CONFORMITE

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion met en œuvre un dispositif de conformité et de contrôle interne adapté à la taille et à la nature de ses activités et risques afin de garantir le respect des décisions et des procédures de la société de gestion.

Le plan de contrôle annuel intègre les contrôles suivants : contrôle de la documentation réglementaire des OPC, contrôle des ordres, contrôle des enregistrements téléphoniques, contrôle de la procédure de meilleure sélection des intermédiaires, contrôles des règles d'investissement, contrôle de la volatilité, contrôle de la performance, contrôle de la valorisation, contrôle du risque de liquidité à l'actif et au passif, contrôle des prestataires extérieurs (dépositaire, valorisateur, gestionnaire financier le cas échéant), contrôle des extournes, contrôle de l'exercice des droits de vote, contrôle des franchissements de seuil, contrôle des conflits d'intérêts, contrôle relatif à la LCB-FT, contrôle du respect du règlement déontologique par les salariés de la société de gestion, contrôle de la rémunération des salariés et de la gouvernance de la société de gestion.

Au cours de l'exercice écoulé, il n'a été identifié aucune anomalie significative lors des contrôles.

RAPPORT SUR LES RISQUES

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion établit et maintient opérationnelles des procédures de prévention et de gestion des risques.

Au cours de l'exercice écoulé, les modalités d'évaluation et de suivi des risques de l'OPC ont conduit à l'identification d'aucune anomalie significative relative à la valorisation de l'OPC et à son exposition aux risques suivants :

- Risque de marché ;
- Risque de crédit ;
- Risque de contrepartie ;
- Risque de liquidité.

RAPPORT DES FRAIS D'INTERMEDIATION

Conformément à l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF, lorsque les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur simple demande adressée à la société de gestion.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée est présenté en annexes des comptes annuels des OPC.

AUTRES INFORMATIONS**PROCEDURE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES**

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion veille à servir au mieux les intérêts de ses clients tout en favorisant l'intégrité des marchés.

Nos obligations de meilleure exécution sont « analogues » à celles qui s'imposent à nos intermédiaires : il s'agit pour nous de prendre toutes les mesures raisonnables permettant de sélectionner les entités les plus à même de fournir le meilleur résultat possible à nos clients.

Le choix des intermédiaires se fait, à partir d'un dossier d'agrément, selon les critères suivants :

- Compétences techniques : exactitude de l'enregistrement des données, traitement des ordres groupés et des ordres individualisés, réponse des ordres, information sur les opérations sur titres ;
- Qualité de la communication des données : télétransmission, télécopie, etc ;
- Qualité de la recherche et disponibilité pour des réunions délocalisées ;
- Coût minimal pour les petits ordres.

La liste des intermédiaires agréés est établie à l'échelle du groupe BANQUE SAINT OLIVE.

Toute latitude est laissée aux gestionnaires de portefeuille pour choisir les intermédiaires avec lesquels ils souhaitent opérer parmi ceux inscrits sur la liste interne des intermédiaires admis.

Chaque année, les intermédiaires avec lesquels la société de gestion a été en relation font l'objet d'une évaluation. Le contrôle interne de la société de gestion s'assure du respect de cette procédure, notamment par un contrôle des ordres de bourse et du dépouillement des ordres.

POLITIQUE DE GESTION DES CONFLITS D'INTERETS

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion prend toutes les mesures raisonnables pour détecter les situations de conflits d'intérêts se posant entre la société et ses clients, entre plusieurs clients, entre les OPC et ses clients.

Pour pouvoir assurer en toute circonstance la primauté des intérêts des clients, la société de gestion a établi une Politique de gestion des conflits d'intérêts qui permet d'assurer :

- L'identification des situations qui donnent ou sont susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts comportant un risque sensible d'atteinte aux intérêts d'un ou de plusieurs clients ;
- La définition des procédures à suivre et des mesures à prendre en vue de gérer ces conflits.

Les procédures mises en place permettent d'assurer un contrôle des éventuels conflits, en nous intéressant plus spécifiquement aux situations suivantes :

- La sélection des intermédiaires financiers ;
- La relation avec les partenaires commerciaux ;
- La séparation des sociétés du groupe BANQUE SAINT OLIVE ;
- La séparation des métiers susceptibles d'engendrer des conflits d'intérêts ;
- La circulation des informations confidentielles ou privilégiées conformément au Règlement déontologique, aux procédures internes et à la réglementation en vigueur notamment dans le cadre de la prévention des abus de marchés ;
- Les transactions personnelles des collaborateurs de la société de gestion ;
- Les cadeaux et/ou avantages que les collaborateurs de la société de gestion seraient susceptibles de recevoir ;
- Plus généralement, les règles internes d'organisation de la société de gestion.

POLITIQUE D'EVALUATION « ESG »

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion doit mettre à la disposition des souscripteurs des OPC une information sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (« ESG »).

La société de gestion est convaincue que l'analyse financière des entreprises dans lesquelles elle souhaite investir doit être accompagnée d'une évaluation de critères extra-financiers.

Si les politiques d'investissement de la société de gestion ne prennent pas simultanément et automatiquement en compte les trois critères « ESG », la société de gestion veille à intégrer ces critères dans le cadre d'une évaluation semestrielle des entreprises composant le portefeuille des OPC dont la valorisation est supérieure ou égale à 80 millions d'euros.

RISQUE DE DURABILITE

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion doit mettre à disposition des souscripteurs des OPC une information sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement du risque de durabilité.

Le risque en matière de durabilité est lié à un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Le FCP ne prend pas en compte, directement et simultanément, dans sa politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (dits critères « ESG »). Si la société de gestion a vocation à intégrer progressivement des critères extra-financiers dans sa politique d'investissement, elle n'a pas pour objectif de réduire le risque de durabilité.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

POLITIQUE DE REMUNERATION DU PERSONNEL DE LA SOCIETE DE GESTION

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion s'engage à établir des politiques, procédures et pratiques de rémunération permettant de promouvoir une gestion saine et efficace des risques en n'encourageant pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des OPC qu'elle gère.

La Politique de rémunération est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts en prévenant les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

La Politique de rémunération s'applique notamment aux mandataires sociaux, dirigeants effectifs et gestionnaires de portefeuilles et d'OPC.

La Politique de rémunération de l'ensemble des personnes identifiées relève du « Comité des rémunérations » du groupe constitué de BANQUE SAINT OLIVE et de ses filiales sociétés de gestion (SAINT OLIVE GESTION et SAINT OLIVE et Cie). A ce titre, le Comité s'assure de la conformité de la Politique de rémunération du personnel au regard de la réglementation en vigueur et tient compte des exigences organisationnelles et opérationnelles générales de la société de gestion, ainsi que de la nature, la portée et la complexité de ses activités.

La part variable est liée aux résultats de chacune des sociétés du groupe concernées, ainsi :

- Aucune rémunération fixe ou variable n'est liée à la réalisation d'objectifs de vente, de courtage, de performance, etc.
- Aucune rémunération fixe ou variable n'est prise en charge par les OPC gérés par la société de gestion.

Les rémunérations variables versées au sein de la société de gestion sont déterminées de façon discrétionnaire. Au-delà d'un certain seuil, les rémunérations variables sont soumises à des restrictions : paiement différé sur plusieurs années.

Compte tenu de la taille de l'effectif de la société de gestion, la décomposition par catégorie de personnel n'est pas communiquée pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles.

Au titre de l'année 2023, les montants des rémunérations attribuées par la société de gestion à son personnel (4,5 personnes au 30 décembre 2023) se sont élevés à 817 123 euros pour la partie rémunération fixe et 552 750 euros pour la partie rémunération variable.

RESPONSABILITÉ DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Le présent rapport financier est établi sous la responsabilité de SAINT OLIVE GESTION. La société de gestion atteste qu'à sa connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du FCP. La société de gestion atteste également que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière du FCP.

Louis SAINT OLIVE, gérant.

BSO MULTIGESTION

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	16 603 379,07	15 920 549,66
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	16 603 379,07	15 920 549,66
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	16 603 379,07	15 920 549,66
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
COMPTES FINANCIERS	46 382,07	235 676,81
Liquidités	46 382,07	235 676,81
TOTAL DE L'ACTIF	16 649 761,14	16 156 226,47

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	16 485 680,25	15 271 156,77
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	428 459,38	1 191 955,56
Résultat de l'exercice (a,b)	-289 663,58	-332 630,71
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	16 624 476,05	16 130 481,62
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	25 285,09	25 744,85
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	25 285,09	25 744,85
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	16 649 761,14	16 156 226,47

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	10 496,00	0,00
TOTAL (1)	10 496,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	2 545,60
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	2 545,60
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	10 496,00	-2 545,60
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	315 741,68	334 918,41
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-305 245,68	-337 464,01
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	15 582,10	4 833,30
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-289 663,58	-332 630,71

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010506071 - Part BSO Multigestion : Taux de frais maximum de 2% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts BSO Multigestion	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	16 130 481,62	21 301 419,45
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	106 048,04	854 748,21
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 720 096,69	-994 003,76
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	455 855,53	1 296 148,44
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-51 491,49	-321 269,66
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	0,00	0,00
Différences de change	-55 453,35	51 312,52
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 064 378,07	-5 720 409,57
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>3 570 482,46</i>	<i>1 506 104,39</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-1 506 104,39</i>	<i>-7 226 513,96</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-305 245,68	-337 464,01
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	16 624 476,05	16 130 481,62

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 382,07	0,28
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	46 382,07	0,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	3 505 295,64	21,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		0,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	25 285,09
TOTAL DES DETTES		25 285,09
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-25 285,09

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	672,00000	106 048,04
Parts rachetées durant l'exercice	-11 144,00000	-1 720 096,69
Solde net des souscriptions/rachats	-10 472,00000	-1 614 048,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	101 908,00000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	315 741,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,91
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-289 663,58	-332 630,71
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-289 663,58	-332 630,71

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-289 663,58	-332 630,71
Total	-289 663,58	-332 630,71

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	428 459,38	1 191 955,56
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	428 459,38	1 191 955,56

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	428 459,38	1 191 955,56
Total	428 459,38	1 191 955,56

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	14 972 784,84	17 088 909,89	21 301 419,45	16 130 481,62	16 624 476,05
Nombre de titres	106 718,00000	105 271,00000	113 551,00000	112 380,00000	101 908,00000
Valeur liquidative unitaire	140,30	162,33	187,59	143,53	163,13
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	11,52	10,93	3,90	10,60	4,20
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,58	-2,71	-3,37	-2,95	-2,84

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AXA FRA.OPPORTUN.C FCP 4DEC	EUR	1 200	1 651 716,00	9,94
CPR MONETAIRE ISR I	EUR	15	315 268,50	1,89
MANDARINE OPPORTUNITE I FCP 4DEC	EUR	94	1 574 374,98	9,47
ODDO AVENIR EUROPE -PART B-	EUR	1,9	813 540,48	4,89
TOTAL FRANCE			4 354 899,96	26,19
IRLANDE				
COMGEST GROWTH AMER-EUR Z A	EUR	22 700	993 579,00	5,98
COMGEST GROWTH EUROPE-EUR ZR	EUR	36 500	1 614 395,00	9,71
TOTAL IRLANDE			2 607 974,00	15,69
LUXEMBOURG				
AWF FRAMLINGT AMER GRW EUR F C3DEC	EUR	1 280	1 077 772,80	6,48
AXA WORLD FUNDS FRAMLINGTON EUROPE F DISTRIBUTION EUR	EUR	5 000	538 450,00	3,24
FIDELITY FD-EUR DYN G-Y ACC	EUR	31 500	982 485,00	5,91
FIDELITY FDS-ASIA PACIFIC OPP-Y EUR CAP	EUR	10 000	332 100,00	2,00
Fidelity Funds - American Growth Fund Y-Acc-USD	USD	32 000	950 020,59	5,71
FIDELITY SOUTH EAST ASIA Y	EUR	14 000	271 040,00	1,63
JPMF US GROWTH FUND C USD CAP.	USD	27 500	1 671 417,13	10,05
JPMORGAN FUNDS SICAV ASIA PACIFIC EQUITY FUND C CAP	EUR	1 800	307 674,00	1,85
JPMORGAN F-US SM CP GR-C EUR	EUR	2 100	412 650,00	2,48
MANDARINE EUROPE MICROCAP I	EUR	3 000	754 260,00	4,54
MORGAN STAN US CORE EQUITY FUND Z	USD	16 000	883 857,92	5,32
SISF US LARGE CAP C	EUR	4 850	1 458 777,67	8,78
TOTAL LUXEMBOURG			9 640 505,11	57,99
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			16 603 379,07	99,87
TOTAL Organismes de placement collectif			16 603 379,07	99,87
Dettes			-25 285,09	-0,15
Comptes financiers			46 382,07	0,28
Actif net			16 624 476,05	100,00

Parts BSO Multigestion	EUR	101 908,00000	163,13
-------------------------------	------------	----------------------	---------------